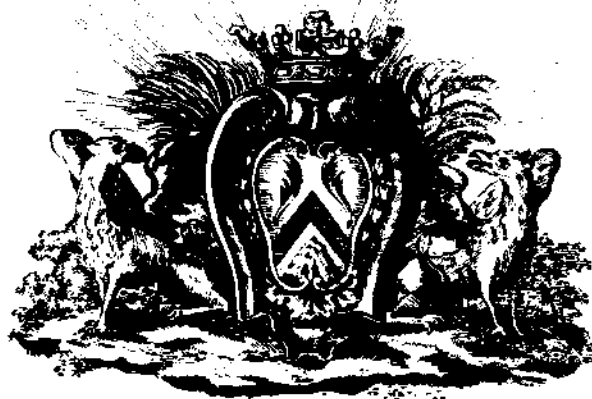


ŒUVRES
DE MESSIRE
ANTOINE ARNAULD,
DOCTEUR DE LA MAISON ET SOCIÉTÉ
DE SORBONNE.

TOME VINGT-NEUVIÈME,
*Contenant les Écrits de la troisième Partie de la cinquième Classe jusqu'au
Nombre VII inclusivement.*



A PARIS, & se vend à LAUSANNE,
Chez SIGISMOND D'ARNAY & COMPAGNIE.

M. DCC. LXXIX.

177
T 36
27

Les Ouvrages contenus dans ce Volume sont :

CINQUIEME CLASSE, TROISIEME PARTIE.

- N°. I. Extrait de quelques erreurs & impiétés contenues dans un Livre intitulé : *La Défense de la Vertu*, par le P. Antoine Sirmond, de la Compagnie de Jésus, page 1
- N°. II. Dissertation Théologique sur le Commandement d'aimer Dieu, 16
- N°. III. Théologie morale des Jésuites, extraite fidèlement de leurs Livres, avec une Lettre de Polémarque à Eusebe, sur l'Arrêt du Parlement de Bourdeaux obtenu par les Jésuites contre le Livre intitulé : *Théologie Morale des Jésuites*, & sur les diverses Réponses qu'ils ont faites à ce Livre : & une autre Lettre d'un Théologien à Polémarque sur le même sujet, 74
- N°. IV. Apologie pour M. l'Abbé de S. Cyran. 173
- N°. V. Lettre d'un Docteur en Théologie à une personne de condition & de piété, sur le sujet de l'apostasie du Sieur Jean de Labadie, 391
- N°. VI. Remontrance aux Peres Jésuites touchant un Libelle intitulé : *Le Manifeste de la véritable doctrine des Jansénistes*, telle qu'on la doit exposer au peuple, composé par l'Assemblée du Port-Royal, 477
- N°. VII. Défense de la Censure de Monseigneur l'Archevêque de Paris contre le Livre du Pere Brisacier, Jésuite, pour la justification du Monastere de Port-Royal, contre une Lettre imprimée & publiée sous ce titre : *Lettre d'importance sur le Livre du Jansénisme confondu*, composé par le R. P. Brisacier, 529

APPENDICE A L'OUVRAGE PRÉCÉDENT.

- LETTRE A. Extrait des principales injures, faussetés, mensonges, impostures & calomnies dont est rempli le Libelle diffamatoire du P. Brisacier Jésuite, Recteur du College de Blois, intitulé : *Le Jansénisme confondu*, &c. 597
- LETTRE B. Jugement avantageux que les Jésuites ont fait du Livre du P. Brisacier, leur confrere, censuré par Monseigneur l'Archevêque de Paris. 611
- LETTRE C. Censure de Monseigneur l'Archevêque de Paris, contre le Libelle intitulé : *Le Jansénisme confondu par le P. Brisacier*, 613